

Histoire du syndicalisme

HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER EN FRANCE

par J.C Salivet

0 - PREAMBULE

J'avais écrit la trame principale de ce texte en décembre 1997 pour une session de formation Analyse des Rapports Sociaux et des Organisations (A.R.S.O) réservée aux Consultants Seniors du Service de la Formation Professionnelle d'EDF/GDF.

Le document initial a été retravaillé pour servir de support aux sessions des militants CGT/Force Ouvrière d'EDF/GDF que je dois animer dès le début 1999. La partie de l'histoire concernant cette Confédération peut paraître pour certains être trop mise en évidence, mais en aucun cas je n'ai souhaité faire un document de propagande ; aussi ai-je puisé dans les sources des différentes Organisations Syndicales Françaises.

Si, j'ai choisi un contenu sur « l'Histoire du mouvement ouvrier » c'est qu'il m'a semblé de beaucoup plus large que « l'Histoire du syndicalisme ». Ce texte suit la chronologie des événements ; j'aurais pu retenir une trame différente : une écriture par les revendications, les conquêtes des ouvriers aurait été également fort intéressante.

Pour réaliser ce document je me suis appuyé sur les sources suivantes :

1. les notes prises par ma coanimatrice et moi-même lors de l'exposé de Mme Nelly MAUCHAMP du GIP sur l'Histoire syndicale lors de la session citée plus haut.

2. sur les documents suivants :

- le syndicalisme en France depuis 1945 (Ed Repères) 1994

le syndicalisme en France (PUF Que sais-je ?) 1992

de René MOURIAUX

- le mouvement ouvrier français

- Aspects du mouvement syndical français

de Georges VIDALENC 1953/1955 (publication CGT-FO)

- la revue Options du 13 janvier 1997 n°321

- le mouvement ouvrier 1815-1976 CFDT Réflexion 1977

- le syndicalisme dans la tourmente 1940-1945

de Robert BOTHEREAU (Presse FO) 1973

Lors de la rédaction de ce travail de synthèse, plus je me rapprochais des événements du XX^e siècle, plus il me devenait difficile d'écrire ; de nombreuses questions arrêtaient ma plume. Est-ce que j'avais choisi les bonnes sources ? Est-ce que mes mémoires personnelle et idéologique ne me jouaient pas des vilains tours et brouillaient ma vision que je souhaitais la plus réelle ? Est-ce que dans la masse des événements, je ne confondais pas l'essentiel de l'accessoire, et, par la même polluerait votre vision ? Aussi, chers collègues, je vous demande de bien vouloir m'en excuser.

Jean Claude SALIVET

I - Avant la Révolution de 1789

Dès le Moyen Age, il existe en France toute une organisation s'intéressant aux problèmes du travail. Les relations entre maîtres et compagnons se passent à petite échelle au travers des confréries religieuses et, par la suite les corporations.

A partir du XVI^e siècle, apparaissent des formes nouvelles d'entreprises : la manufacture, la fabrique, les grands commerces. Une opposition d'intérêts se développe entre employeurs et employés. Les compagnonnages naissent en affirmant la nécessité d'entraide et de défense contre les abus de pouvoir et les exigences des patrons.

La liste est longue des arrêts, édits, ordonnances, règlements, par lesquels les pouvoirs royaux essaient de contrôler les revendications des compagnons.

Le Siècle des Lumières et la Révolution de 1789 bouleversent l'organisation politique, les modes de pensée et la hiérarchie sociale. C'est à ce moment que la concentration industrielle précipite la transformation capitaliste du pays.

Le 17 mars 1791 par le décret d'Allarde, la Constituante supprime les corporations et proclame la totale liberté des métiers (liberté d'entreprendre).

Les mutuelles d'alors ne comprennent que des salariés dont le but est d'augmenter le paiement de la « journée de travail » qui est de 12, 14, 16 heures et même davantage.; or les ouvriers s'agitent dans les villes et demandent des augmentations de salaire.

II - de la Révolution au second Empire

• La loi LE CHAPELIER

Effrayée, le 17 juin 1791 la Constituante vote la loi Le Chapelier (*), l'un des premiers textes officiels qui mentionnent l'existence d'organisations de salariés et cela pour les industries.

* dans son article 2 « les citoyens d'un même état ou profession, les entrepreneurs, ceux qui ont boutique ouverte, les ouvriers d'un art quelconque, ne pourront, lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer ni président, ni secrétaire, ni syndic, tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations, former de règlements sur leurs prétendus intérêts communs ».

C'est la fin des organisations, des manufactures royales avec leurs privilèges : c'est aussi la suppression du statut professionnel (héritage du Moyen Age et de Colbert) ainsi que l'interdiction formelle de constituer quelque association que ce soit, ouvrière ou patronale, permanente et temporaire.

La Constitution consacre ainsi le principe de la libre concurrence et le pouvoir des entrepreneurs.

Le droit individualiste de la Révolution Française s'oppose donc à l'action collective ouvrière, sous sa forme temporaire telle que la grève, ou durable telle l'action syndicale.

• **Le Livret Ouvrier**

Institué en 1803 et 1804, il est obligatoire et restera en vigueur jusqu'en juillet 1890. Sur ce document sont inscrits : les noms des employeurs, les dates et les acomptes versés. Visé par le commissaire de police ou le maire, le patron en prend connaissance à l'embauche et peut en exiger le dépôt jusqu'au remboursement en journées de travail des avances éventuellement perçues.

• **Le Conseil des Prud'hommes**

Il est créé en 1806, à Lyon, sous l'influence exclusive du patronat. Par décret de 1810, il reçoit le droit de punir de prison les manquements graves des apprentis et des manœuvres.

Le Consulat et l'Empire (1799 - 1814) encouragent les Associations de Secours Mutuel, après avoir créé le Livret Ouvrier et interdit la grève (1803).

En avril 1814, la monarchie (les Bourbons) est rétablie mais en 1826, la situation financière et économique se détériore et la crise politique va aboutir à la Révolution de 1830 (27, 28 et 29 juillet : « Les trois glorieuses »).

La misère, la répression poussent les ouvriers vers les républicains.

La monarchie bourgeoise de Louis-Philippe, quoique parlementaire, ne supprime pas le suffrage censitaire (qui paye le cens : contribuable), et exclut ainsi le monde ouvrier de la représentation parlementaire.

L'accélération du progrès économique et de la révolution industrielle voit se constituer un prolétariat plus que misérable.

• **Novembre 1831 : la révolte des canuts**

Les tisseurs de soie (les canuts) du quartier de La Croix-Rousse à Lyon revendiquent « le tarif ». Le drapeau noir avec la devise « vivre libres en travaillant ou mourir en combattant » fait son apparition, et l'insurrection gagne toute la ville. Les insurgés veillent à conserver au conflit un caractère purement professionnel, mais la répression survient, ils se battent durant quatre jours contre des forces quatre fois supérieures. La répression judiciaire sera pourtant modérée : le président du conseil déclarant « il faut que les ouvriers sachent qu'il n'y a de remède pour eux que la patience et la résignation ».

D'autres mouvements de révolte apparaissent chez les ouvriers, souvent sporadiques et impulsifs, ils sont suivis par des années d'étouffement, de passivité, de résignation.

• **Mars 1841 : loi sur le travail des enfants**

Cette loi précise que les enfants de moins de 8 ans ne peuvent être employés dans les entreprises industrielles comptant plus de 20 salariés. Les enfants de 8 à 12 ans ne peuvent être employés que 8 heures par jour.

• 1842... des contrats collectifs s'ébauchent

Négociations entre typographes et imprimeurs.

.....de nouveaux journaux diffusent les idées sociales :

La Réforme, La Revue du Progrès, La Phalange... Entre 1840 et 1850, le journal « L'Atelier » est entièrement rédigé par des travailleurs. « L'Echo des Travailleurs » s'oppose à « L'Echo de la Fabrique » des chefs d'atelier.

• 22, 23 et 24 février 1848

La révolution de 1848 met fin à la Monarchie de Juillet et proclame la II^e République.

Ces journées insurrectionnelles se préparent dès 1846, d'une part, en raison d'une crise économique et financière provoquant du chômage, l'augmentation du coût de la vie, et d'autre part, en raison de l'opposition à la politique autoritaire et conservatrice de GUIZOT.

Dans l'enthousiasme de la victoire, le gouvernement provisoire décrète :

- le suffrage universel à 21 ans pour tous les hommes,
- la journée de travail à 10 heures à Paris (11 h en province),
- la proclamation du « droit au travail » le 2 mars 1848,
- la création d'Ateliers Nationaux (préconisés par Louis BLANC) pour résoudre le problème du chômage,
- l'abolition de l'esclavage dans les colonies,
- l'abolition de la peine de mort pour motif politique,
- le rétablissement de la liberté de la presse et de réunion.

La diffusion des idées sociales pendant cette moitié du XIX^e siècle

• Claude Henri de ROUVROY, Comte de SAINT-SIMON (1760 - 1825)

Son idée de fonder une science sociale en fait un précurseur du positivisme. De l'industrialisme généreux, sa morale de la nouvelle société industrielle se développe dans un sens pré-socialiste.

Fonda en 1819 avec Auguste COMTE « L'organisateur » où il développent l'effondrement de l'ancien régime et l'avènement de la société industrielle dans laquelle la gestion en est confiée aux « industriels » : c'est à dire producteurs, chefs d'entreprise et ouvriers (le Système industriel 1823).

• Philippe BUONAROTTI (1761 - 1837)

Il fut, avec BABEUF, l'un des chefs de la Conspiration des Egaux contre le Directoire. Sa conspiration pour

l'Egalité (1928) influence BLANQUI.

- **Etienne CABET (1788 - 1856)**

Socialiste français qui participa aux mouvements insurrectionnels du juillet 1830. Fonda le journal Le Populaire ayant dû émigrer en Angleterre, subit l'influence de OWEN. Devint célèbre par son roman philosophique, Voyage en Icarie, où il prônait un communisme pacifiste et utopique.

- **Charles FOURRIER (1772 - 1837)**

Illustre son projet de réforme économique, sociale, humaine dans Traité de l'association domestique et agricole (1822) et Le nouveau monde industriel et sociétaire (1829).

Il fonde l'hebdomadaire La Parenthèse. Il prône une organisation sociétaire, sorte de coopérative par actions : La Phalange ou Le Phalanstère : organisation visant à l'harmonie universelle.

- **Louis-Auguste BLANQUI (1805 - 1881)**

Eternel conspirateur, il passe plus de 35 ans de sa vie en prison. Il a consacré sa vie à l'exaltation et à la diffusion d'un idéal : la réalisation d'un nouvel ordre moral.

- **Pierre-Joseph PROUDHON (1806 - 1865)**

Socialiste français issu de la classe ouvrière, son influence fut prédominante sur les doctrines sociologiques et économiques, sur l'évolution des idées sociales et la formation du syndicalisme révolutionnaire.

En 1847, il fonde le journal « Le Peuple » qui deviendra, en 1845, « La Voix du Peuple ».

Dans son ouvrage « De la création de l'ordre dans l'humanité » (1843), il fait du travail le seul capital réel.

En 1948 représente l'extrême gauche de la révolution à l'Assemblée nationale.

- **Karl MARX (1818 - 1883) - Philosophe économiste allemand.**

En 1848, avec F. ENGELS, il rédige « Le manifeste du Parti Communiste » où ils exposent leur conception de la société et de l'action et opposent aux thèses des « socialistes utopiques » les bases du « socialiste scientifique ».

Dans « Le Capital » (1867), il met en évidence les contradictions liées au développement du système capitaliste.

Deux courants de pensée sur la forme que doit prendre l'émancipation prolétarienne se font face en ce milieu du 19e siècle. Pour les uns, la conquête du pouvoir par le prolétariat permettrait d'accomplir de nombreuses réformes sociales ; pour les autres, le changement social sans révolution s'accompagne d'une réalisation progressive du socialisme par des mesures transitoires. L'affrontement entre ces deux tendances : révolutionnaire et réformiste a marqué le mouvement social français, ce vieux débat toujours est d'actualité.

III - Le Second Empire (1852 - 1870) : la naissance du syndicalisme

Le second Empire évolue d'une phase autoritaire (1852-1860) vers un certain libéralisme (1860-1869) et enfin vers un certain parlementarisme (1869-1870), cette évolution favorise le développement de l'opposition républicaine et socialiste.

Dans la 1ère phase, la crise économique se traduit par l'abolition des lois sociales de 1848:

- abolition des Ateliers Nationaux,
- réduction du droit de vote. (Pour avoir le droit de voter il suffit d'habiter le canton depuis plus de 30 ans, ce qui pénalise les ouvriers qui sont des migrants à la recherche du travail).
- La loi FALLOU rétablit à l'église le droit d'enseigner.

Dans la 2ème phase, le développement économique est lié aux progrès industriels et à la politique coloniale.

- **mai 1864 : abrogation de la loi LE CHAPELIER**

Le 25 mai 1864, grâce à la pression ouvrière et aux nombreuses grèves illégales, la loi accorde le droit de coalition aux ouvriers, abrogeant ainsi le loi LE CHAPELIER.

- **1864 : naissance du syndicalisme**

Les ouvriers, déçus des expériences politiques qui se sont succédées de 1820 à 1850, ont le désir de confier aux seuls ouvriers le soin et la défense de leurs intérêts. De la coalition (loi de 1864) aux groupements secrets, de la société de Secours Mutuel à la société résistante, progressivement, malgré les interdits, la classe ouvrière ébauche les premières associations professionnelles.

- **septembre 1864 : La première Internationale**

La première « Association Internationale des Travailleurs » fut inaugurée à Londres lors du meeting de Saint-Martin's Hall, le 28 septembre 1864.

Avec des sections locales dans chaque pays, les ouvriers délégués mettaient en place des liaisons d'échanges d'informations sans passer par des organisations ou des patrons. Cette association traduit la volonté de bâtir par l'action ouvrière un socialisme de l'avenir. Elle témoigne dans un monde de domination internationale du capital de la solidarité ouvrière et de ses espoirs. A la tête de la première Internationale, K. MARX va jouer un rôle éminent comme chef du mouvement ouvrier.

- **Révolution sociale ! 72 jours pour La Commune (du 18 mars au 28 mai 1871)**

Le 4 septembre 1870, à la nouvelle de la capitulation de l'Empereur à Sedan, sous la pression des forces républicaines (journée révolutionnaire organisée par Blanqui, Delescluse,.....), la nouvelle république est proclamée par Léon Gambetta. Un gouvernement de Défense Nationale est constitué et organise la défense (siège) de Paris contre les envahisseurs prussiens.

La révolution de 1848 avait révélé la force montante de la classe ouvrière se battant pour ses propres objectifs ; en 1871, la Commune va réussir à semer les germes d'une forme d'Etat Socialiste. Confrontée aux difficultés de la défense, de la guerre, de la gestion, la Commune va réaliser une oeuvre sociale considérable (suppression du travail de nuit des boulangers, suppression des amendes patronales, garantie d'un salaire minium, l'enseignement laïque obligatoire et gratuit).

A la signature de l'armistice, le 28 janvier 1871, le nouveau gouvernement, avec le chef de l'exécutif THIERS, va essayer de récupérer les canons de Paris et de « mater la canaille parisienne ». Le 18 mars, la troupe fraternise avec la population, l'insurrection s'étend à toute la ville, le gouvernement THIERS se replie à Versailles. La Commune est proclamée.

La semaine du 22 au 28 mai 1871, le gouvernement THIERS et les « Versaillais » écrasent la Commune.

La Commune fut le premier gouvernement ouvrier, le premier pouvoir révolutionnaire prolétaire. Il reste qu'après sa troisième défaite (1830 - 1848 - 1871), le mouvement ouvrier français se détourne de l'insurrection.

IV - la III^e République : naissance du mouvement ouvrier syndical

A Paris et à Lyon, un renouveau du « mutualisme » développe la conscience de la classe et l'esprit de corporation chez les ouvriers. De grandes grèves éclatent dans les bassins miniers. Elles sont « matées » durement par la troupe (Courrières, puis Carmaux, la Loire, ...).

Le 1^{er} mai 1890 mobilise la classe ouvrière avec pour mot d'ordre « la journée de travail de 8 heures, le 1^{er} mai 1891 ce sera la sanglante fusillade de Fourmies où la troupe tire sur les manifestants et fait 15 victimes.

La loi du 21 mai 1884 reconnaît le droit d'association syndicale. « Syndicat et associations professionnelles peuvent se constituer librement pour l'étude et la défense de leurs intérêts économiques » ; cette loi est appelée loi WALDEC ROUSSEAU. En fait, par cette loi; l'exécutif tentait surtout de légaliser, avec l'espoir de restreindre ce qui existait et se développait.

Le premier congrès national des syndicats ouvriers se tient à Lyon, du 11 au 16 octobre 1886 ; les tisseurs lyonnais, héritiers des canuts de 1831, sont les premiers à inviter les divers syndicats de France à s'unir dans une organisation nationale : la Fédération Nationale des Groupes Corporatifs.

Les Bourses du Travail se créent sous l'impulsion de Fernand PELLOUTIER dès 1887.

La répression qui s'abat sur les anarchistes pendant la période des attentats (1892 - 1894) les incite à entrer dans les groupes corporatifs ; ils cherchent à établir le contact avec la masse à l'intérieur des syndicats.. Ils prônent la suppression immédiate et radicale de l'Etat par la révolution socialiste.

• La naissance de la CGT (Confédération Générale du Travail)

Aux environs de 1895, le syndicalisme a des bases solides, le nombre de syndicats croît régulièrement, les grandes fédérations se constituent, les Bourses du Travail existent. Le besoin d'une union entre les différentes organisations se fait pressant (rapports tendus entre les Fédérations des Bourses du Travail et la Fédération Nationale des Syndicats).

Le 25 septembre 1895, à Limoges, à l'issue du Congrès des Métallurgistes, la Confédération Générale du Travail (CGT) voit le jour. Elle comprend trois courants :

- les Réformistes considèrent que l'action syndicale n'a pas d'autres buts que l'amélioration de la condition ouvrière : le syndicat doit être indépendant des partis.
- les Marxistes considèrent que l'action syndicale contribue à l'amélioration immédiate de la condition

ouvrière, mais que l'objectif principal est d'aider le parti à prendre le pouvoir : le syndicat doit être associé au parti.

- les Anarchistes considèrent que l'action syndicale a pour but essentiel de faire la révolution sans l'aide des partis politiques ; l'action directe contre le patronat et le gouvernement permettra d'établir dans l'entreprise et dans la société toute entière la « démocratie directe ».

Jusqu'aux environs de 1900, de nombreux conflits particuliers, parfois graves, de nombreuses grèves déferlent sur l'hexagone ; cependant, les ouvriers prennent maintenant conscience d'eux-mêmes, de leur dignité, de leurs droits, de leur mission.

Le 1er Mai 1906, Paris et les grandes villes sont en état de siège : les ouvriers sont en grève avec, comme mot d'ordre, « à partir du 1er Mai 1906, nous ne travaillerons que 8 heures par jour ! ». Ce mouvement préparé de longue date, a été proposé sur une revendication du 8ème congrès de la CGT de 1904. Le mouvement échoue... la troupe est partout, des arrestations en nombre vont suivre, néanmoins, cette journée a permis d'affirmer l'autonomie de la classe ouvrière.

Le Congrès d'Amiens, en 1906, affirme par sa Charte l'autonomie du mouvement syndical et son refus de se lier à aucun parti politique ; ainsi, le Congrès Confédéral d'Amiens confirme l'article 2 des Statuts de la Confédération (par 830 voix pour, 8 voix contre et 1 blanc).

« le Congrès affirme l'entière liberté, pour le syndiqué, de participer en dehors du mouvement corporatif, à toute forme de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander en réciprocité de ne pas introduire dans le syndicat des opinions qu'il professe au-dehors »

Réformistes et Anarchistes adoptent la proposition ; les Marxiste s'inclinent.

Victor GRIFFUELHES (Secrétaire Général de la CGT de 1902 à 1909) et les dirigeants de l'organisation au cours de discussions passionnées affirment à la fois le principe de la lutte des classes et les valeurs de la grève comme moyen d'action ; ils proclament surtout la nécessité de l'indépendance du syndicalisme. La Charte d'Amiens est une synthèse des courants de pensées qui traversent alors le mouvement ouvrier: (Socialiste, Marxiste, mais aussi et surtout Proudhonien, Anarchiste et Réformiste).

De 1908 à 1914, la jeune CGT est secouée par une violente crise, Victor Griffuelhes est contraint de démissionner. L'affrontement est intense autour de la représentation proportionnelle qui assurerait la prééminence des modérés ; des militants découragés démissionnent.

Deux idées s'affrontent : la première affirme que le milieu social est voué à une prolétarisation croissante (idées marxiste), la deuxième part du principe d'un inéluctable dépérissement de l'Etat (idées de Proudhon). Le syndicat est en crise.

Mais l'Etat s'est endurci (Clémenceau, Briand, Caillaud,...) : Etat-patron, Etat-Gendarme, il agit sur la vie économique.

Au point de vue économique , c'est la concentration capitaliste de grandes unités : métallurgie, chimie, transports.... Au point de vue social, le prolétariat augmente, les classes moyennes résistent et de nouvelles classes apparaissent : cadres, techniciens, employés supérieurs.

- **premiers acquis du syndicalisme :**

1874 création d'une inspection du travail,

1890 suppression du livret ouvrier de 1804,

1898 lois sur les accidents du travail,

1900 journée de 10H00,

1906 repos hebdomadaire généralisé, création d'un ministère du travail (58 ans après le projet de Louis Blanc 1848),

1907 libre disposition de son salaire pour la femme mariée,

1910 le code de travail est édité,

1912 première timide organisation des retraites ouvrières et paysannes,

Tous les syndicats révolutionnaires sont d'accord sur un « antimilitarisme corporatif », l'armée est le suprême rempart de la bourgeoisie, du capitalisme et du gouvernement qui l'utilise dans les grèves.

En 1908 lors du congrès de Marseille la CGT va préconiser la grève contre la guerre. Au congrès du Parti Socialiste du 14 au 16 juillet 1914 la motion de Jean JAURES est adoptée « la grève générale ouvrière simultanément et internationalement organisée » Le 27 juillet 1914, à l'appel de la CGT la foule manifeste son opposition à la guerre qui vient. JAURES se dépense sans compter pour faire adopter cette position par les autres partis socialistes européens ; après avoir rencontré les allemands il est optimiste sur les chances d'une action conjuguée, mais le 31 juillet il est assassiné. La guerre est déclarée le 3 août 1914.

V - D'une guerre à l'autre

Deux événements d'importance mondiale vont avoir une grande influence sur l'évolution du monde ouvrier : la guerre elle même et la Révolution d'octobre 1917 en Russie.

Le premier conflit mondial amplifie les contradictions au sein de la CGT. La majorité, avec Léon JOUHAUX 2 , rallie l'union sacrée tandis qu'une minorité se dresse contre la guerre. A l'armistice du 18 novembre 1918 la France est exsangue : près de 1 500 000 tués ou disparus et 2 800 000 blessés. La guerre a été faite par le peuple, les travailleurs conscients d'avoir sauvé la liberté et l'indépendance de la nation aspirent à des changements, et à plus de justice sociale.

Les syndicats chrétiens, apparus dès 1887, se confédèrent (CFTC) en novembre 1919 avec l'apport des organisations de l'Alsace et de la Lorraine.

Lors du 2° congrès de l'Internationale à Petrograd en juillet 1920 sont fixées les 21 conditions d'admission à la III° internationale. Ce congrès est le premier qui suit la révolution RUSSE d'Octobre 1917. Pour les Réformistes, la 9° condition 3 de la III° Internationale est en contradiction avec la Chartes d'Amiens sur l'indépendance syndicale. En France les partisans de la III° Internationale croient la révolution possible, fatale, proche ; des grèves se déclenchent chez les cheminots (février 1920).

• 1921 : première scission

En décembre 1920, le parti Socialiste se réunit en Congrès à Tours, les socialistes majoritaires favorables à la révolution Russe quittent la SFIO, et, adhèrent à la III° Internationale, ils créent le Parti Communiste

Français.

Sur le plan syndical, les deux doctrines s'affrontent au Congrès de Lille en juin 1921. Les deux courants (Réformistes et Marxistes) se séparent, une Confédération Générale du Travail Unifiée (CGTU) à majorité communiste voit le jour en juin 1922. Il y a donc deux centrales : une CGT dirigée par Léon JOUHAUX rassemble les réformistes, les socialistes, les radicaux, et une CGTU dirigée par MONMOUSSEAU (puis par Benoît FRACHON) rassemble les révolutionnaires, les communistes, les anarchistes.

• 1936 : réunification syndicale

La crise de 1929, les dangers du fascisme (HITLER en Allemagne MUSSOLINI en Italie, les Ligues de droite et d'extrême droite) ont pour conséquences de rassembler les partis de gauche (PCF, SFIO, radicaux) et les deux Confédérations en un Front Populaire. Cette réunification sera officialisée lors du Congrès de Toulouse en mai 1936.

Les élections du 26 avril et du 31 mai 1936 voient le succès des partis de gauche avec une majorité de Front Populaire. Le gouvernement de Léon BLUM (1872-1950) est formé de ministres socialistes et radicaux soutenus de l'extérieur par le parti Communiste. Parallèlement au succès électoral se développe un vaste mouvement populaire ; des grèves d'une ampleur exceptionnelles se répandent dans tout le pays : occupation des usines, des chantiers, des bureaux, des magasins. Le 7 juin, dans les locaux du chef du gouvernement, les « accords de Matignon » sont signés par la délégation CGT et la délégation de la CGPF (patronat). Certaines revendications des travailleurs dataient du début du siècle et même au delà.

- Victoires des « accords de Matignon »
- la semaine de 40H00,
- Les congés payés de deux semaines,
- une augmentation de salaire de 7 à 15%,
- la création des délégués du personnel élus,
- les conventions collectives généralisées,
- la repos hebdomadaire,
- la nationalisation des chemins de fer,
- la nationalisation des grands services publics,
- la création des assurances sociales,
- la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans;

• 1939 : deuxième scission

Sous l'effet combiné des problèmes internationaux (la guerre d'Espagne, les accords de Munich...) et des luttes internes à la France, le Front Populaire se délite. La CGT essuie un grave échec après la grève manquée du 30 novembre 1938 contre les décrets-lois DALADIER remettant en cause la semaine de

40H00.

En septembre 1939, l'Europe s'enflamme : HITLER envahit l'Autriche, la Tchécoslovaquie et signe avec STALINE le pacte germano-soviétique.

Le 17 septembre l'Allemagne et les armées soviétiques envahissent la Pologne. Les communistes refusent de désapprouver le pacte, ils quittent la CGT. Léon JOUHAUX déclare : « il n'y a plus de collaboration possible avec ceux qui n'ont pas voulu ou pas pu condamner une telle attitude, brimant les principes de solidarité humaine qui sont l'honneur de notre mouvement ouvrier ».

Alors qu'en 1922 cet acte était volontaire, en 1939 ils y sont contraints par une majorité comprenant le centre et la droite syndicale regroupée autour du journal Syndicat.. Affaiblie, divisée la CGT est dissoute par un décret vichyssois du 16 août 1940. A la dissolution, la CGT et la CFTC continuent de fonctionner dans la clandestinité, au ralenti.

• nouvelle réunification syndicale

Les droits des travailleurs français sont décrits par la Charte du Travail le 21 octobre 1941, ceux-ci sont l'expression du paternalisme de Vichy.

La Résistance Ouvrière. Tous les syndicats s'engagent dans la résistance.

La lutte commune contre le nazisme permet à la CGT et à la CGTU de se réunir ; les accords du PERREUX le 17 avril 1943 scellent la réconciliation. Le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) prend en compte les mesures que la CGT et la CFTC souhaitent voir prendre sur le plan social.

En juillet 1944, la Charte du Travail est déclarée nulle par une ordonnance d'Alger. Le 18 août 1944, la CGT et la CFTC lancent un appel commun à la grève insurrectionnelle pour libérer Paris.

A la libération de Paris, conformément aux accords du Perreux le Gouvernement provisoire (septembre 1944) auquel participe des ministres communistes, rétablit les syndicats dissous dans leurs droits antérieurs.

VI - De 1945 à nos jours

A la libération, le mouvement syndical participe à des réformes d'importance, en particulier : la création de la sécurité sociale, les nationalisations (Renault, RATP, EDF-GDF, les Mines, les Banques, les Assurances,.....), le statut de la fonction publique,.....

• 1947 : troisième scission

Dès septembre 45, les premières désaccords apparaissent dans l'entente concrétisée en avril 1943. Réformistes et Révolutionnaires s'opposent sur les stratégies d'action nationales (une Assemblée Constituante ou pas, l'organisation provisoire des pouvoirs publics, une hausse de salaires ou une baisse des prix, la conduite des grèves de 1947,.....).

Le 5 mai 1946, les ministres communistes sont écartés du gouvernement par RAMADIER (chef du gouvernement), suite à la position qu'ils ont prise contre le gouvernement au sujet de la grève chez Renault.

Le journal du courant réformiste Résistance ouvrière apparu en 1943 est transformé en Force Ouvrière fin 1945. L'antagonisme entre socialistes et communistes et les questions internationales fournissent le terrain

et le détonateur à la rupture de l'unité syndicale. Par le plan Marshall les Etats Unis offrent leur aide à l'Europe pour sa reconstitution économique. STALINE (propose le Kominform) refuse les conditions de l'aide américaine, et invite tous les Partis Communistes Européens à lutter contre le plan MARSHALL.

Des grèves d'une rare violence (à caractère insurrectionnel) éclatent en novembre-décembre 1947, les militants communistes sont à la pointe de l'action tandis que les réformistes tentent de freiner le mouvement. Un Comité national de grève mis en place court-circuite le bureau confédéral de la CGT : le 19 décembre 1947 les réformistes quittent la CGT et fondent la CGT-FO en avril 1948. Les scissionnistes justifient leur démarche par le refus du « noyautage » communiste depuis la Libération, et par leur volonté de préserver l'indépendance du mouvement syndical. A, Benoit FRACHON déclarant : « la CGT continu », Robert BOTHEREAU (premier secrétaire de la CGT-FO) répond « nous continuons la CGT ».

Les syndicats d'enseignants créent la F.E.N.

« L'entente antifasciste est caduque. L'élan de la résistance s'est brisé. Le grand schisme Est-Ouest traverse la France et sépare le mouvement syndical. Justifiée par les différentes d'idéologie, à la fois reflet et facteur d'identité, la pluralité des appareils syndicaux renvoie à des sociologies distinctes, à des intérêts que la conjoncture structurante rend inconciliables. » (René MOURIAUX « le syndicalisme en France depuis 1945 » 1994 Collection Repère).

Après la scission de la CGT et l'établissement de la guerre froide les syndicats piétinent, le poids de l'Etat est dominant néanmoins la lutte, les conflits et les négociations permettent à des réformes importantes pour la classe ouvrières de voir le jour :

- février 1950, les conventions collectives, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG),
- juillet 1952, l'échelle mobile des salaires,
- mars 1956, la durée des congés payés passe à trois semaines,
- juillet 1957, l'institution du « congé éducation »,

• la V^o République

Le mouvement syndical s'implique dans la vie internationale par son attachement à des centrales mondiales. Ils s'impliquent dans les processus de paix en Algérie, et soutiennent la construction européenne.

Après avoir réglé la question algérienne, le général DE GAULLE (revenu au pouvoir en 1958) réforme la constitution par référendum créant ainsi la V^o République ; mais le climat social est tendu, de nouvelles aspirations se font jour. L'heure est à l'absence de « dialogue social », dans un contexte de certitudes technocratiques et d'assurance patronale : la croissance doit éteindre la contestation.

Dès le début février de 1963, les mineurs après avoir contribué de manière décisive au redressement de la France estiment que leur effort n'est plus reconnu et que leur condition de travail se dégrade ; la fédération des mineurs CFTC propose un ordre de grève illimitée. Toutes les fédérations entrent dans le mouvement, les propositions des Charbonnages sont refusées par les syndicats. A un décret de réquisition les mineurs n'obtempèrent pas, un conflit s'installe. L'action suscite un courant de solidarité ample et profond. Le 5 avril le travail reprend après obtention d'augmentation de salaires, de la quatrième semaine de congés payés et l'ouverture d'une table ronde sur l'avenir de la profession minière. Galvanisés par les succès des mineurs d'autres fédérations recourent à des grèves surprises lors de l'été 1963. La loi du 27 juillet régleme le

droit de grève dans les services publics - un préavis de cinq jours fermes est requis -. Désormais la question des salaires du secteur nationalisé est traité par les procédures TOUTEE et les commissions GREGOIRE.

Le gouvernement a sous-estimé l'ampleur du malaise social dont les mineurs étaient les portes parole populaires ; il a tablé sur les divisions syndicales qui n'ont pas fonctionné comme prévu.

• la déconfessionnalisation de la CFTC

« La CFTC est née parallèlement au mouvement ouvrier et son évolution est directement liée à l'évolution du catholicisme français..... »5 .

A la Libération des chrétiens progressistes restent à la CFTC, une majorité estime que le catholicisme social fournit les meilleures réponses à la société moderne, une minorité pense que le moment est venu de donner son essor à un socialisme démocratique. Pour ceux qui ont participé à la Résistance, l'essentiel de la hiérarchie catholique s'est discréditée.; ils pensent qu'il convient de reconnaître la lutte des classes et d'œuvrer à la transformation du capitalisme. La minorité réclame l'émancipation à l'égard de l'église, la dépendance à l'égard du MRP6 est combattue, la mise en place des fédérations de l'industrie. La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) alimente la minorité en militants de valeur tel Eugène. DESCAMPS,.... La contestation s'intensifie, la minorité conquiert la majorité en 1961.

Les 6 et 7 novembre 1964, le congrès extraordinaire décide à 70% l'adoption de nouveaux statuts, la Confédération s'appelle désormais Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT).

En se déconfessionnalisant, la nouvelle CFDT vise la construction d'un syndicalisme de masse fondé sur des valeurs de liberté, de démocratie, de solidarité, de responsabilité, de progrès. Une partie des opposants à ce projet décide de maintenir la CFTC. Le gouvernement reconnaît en mars 1966 la représentativité de la CFTC.

• Accord CGT - CFDT du 10 janvier 1966

Face à un patronat résolu à affirmer son autorité, la jeune CFDT tente de relancer l'action syndicale en proposant une unité d'action inter confédérale. Puisque FO refuse toute entente avec la CGT, un accord CGT-CFDT est conclu le 10 janvier 1966 autour de six « objectifs de lutte » : les salaires, la défense des droits syndicaux, la défense de la Sécurité Sociale, l'accroissement des investissements sociaux publics, la garantie du droit à l'emploi et la refonte de la fiscalité. Cet accord donne du tonus à la démarche revendicative.

• la révolte de mai 1968

L'intransigeance du patronat (CNPF) commence par susciter un sentiment d'exaspération ; ce phénomène est particulièrement net chez les jeunes ouvriers, mais aussi pour les laissés pour compte de l'expansion. Début 1968, l'accumulation de revendications non satisfaites se traduit en province par diverses grèves dures sur les salaires et l'emploi.

La mobilisation étudiante partie de Nanterre le 22 mars aboutie à la nuit des barricades du 10 mai dans le quartier Latin. Sous le mot d'ordre « Etudiants, enseignants, travailleurs, solidaires » les syndicats manifestent le 13 contre la brutalité de la répression policière. Dès le 14, des usines se mettent en grève avec occupations de locaux ; le 19 le mouvement devient général, le pays est paralysé.

Le 25 s'ouvre les négociations de Grenelle, pour l'essentiel elle portent sur la plate forme de l'accord du 10 janvier 1966. le SMIG est augmenté de 35%, la création de la section syndicale est prévue, des

engagements sont pris en matière de réduction du temps de travail et de formation. Le mouvement se politise, des manifestants réclame un « gouvernement provisoire », le président dissout l'Assemblée nationale le 28. Le 29, le pays redémarre lentement. Progressivement des accords sont conclus dans les entreprises ; dans certaines le mouvement se poursuit en juin.

• L'après mai 1968

L'après mai 68 est marqué par une mobilisation sociale importante ; les salaires, l'emploi, les qualifications, les horaires, les conditions de travail sont au coeur des actions engagées. L'engagement contractuel de FO, la recherche d'un socialisme autogestionnaire par la CFDT, le soutien de la CGT au Programme Commun de la gauche ne résultent pas seulement des orientations confédérales mais des aspirations multiformes des salariés. Néanmoins, on assiste à un regain de la combativité ouvrière, des grèves éclatent : au « Joint Français », au « Nouvelles Galeries » de Thionville, dans la Banque, au Tri Postal, chez Renault avec les OS (principalement des travailleurs immigrés),.... Ces conflits se signalent par leur durée et leur dureté ; ils visent à lutter contre la répression patronale (salaires, conditions de travail,...) et à sauvegarder les droits syndicaux. Certains parlent de grèves des laissés pour compte de l'expansion ; le conflit de LIP (avril 1973-décembre 1977) marque cette période post-soixante huitarde.

VII - La crise syndicale

La crise économique ouverte en 1974 fragilise le mouvement syndical et nourrit une opposition latente entre actifs occupés et sans-emploi. cette crise entraîne la rupture de l'union de la gauche et l'entente CGT-CFDT. Cette rupture de l'unité syndicale ouvre une phase de désyndicalisation et de dispersion des salariés.

L'arrivée de la gauche au pouvoir en mai 1981 amène les syndicats « pro-gouvernementaux » à se reconnaître dans l'expérience socialo-communiste. L'hémorragie des effectifs se poursuit, les capacités d'intervention s'affaiblissent et la rivalité tourne au combat fratricide. Cette phase s'achève en 1984 avec le gouvernement FABIUS.

L'après 1986, est marqué par le phénomène des coordinations et une tentative de recomposition autour d'un pôle réformiste ; cela aboutira à des scissions de type SUD7 à la CFDT et à l'explosion de la FEN8 et à l'apparition de la FSU9.

Fin 1995 le mouvement social s'appuie sur le secteur public pour la défense de la Sécurité Sociale ; début 1996 l'entrée en mouvement du secteur privé (conflit des routiers) confirme une mobilisation qualitative sur des thèmes revendicatifs spécifiques.

VIII - demain

Aujourd'hui, dans un monde du travail confronté à l'affaissement du droit au travail, à l'extension du chômage de masse, à l'ampleur des exclusions, et malgré la désyndicalisation ; il existe une forte demande à l'égard du syndicalisme français. Mais quels rôles demain pour l'acteur syndical? Plusieurs possibles sont en concurrence :

- un pacte social à l'allemande ?
- une réactivation d'un syndicalisme de lutte dans la contestation anticapitaliste ?

QUELQUES DATES

chronologie issue d'une affiche de la Fédération CGT-FO « la CGT-FO : c'est la vraie CGT »

1884 Loi de reconnaissance de la liberté d'association et des syndicats.

1886 Création des fédérations d'industries.

1892 Création des Bourses du Travail.

1895 Congrès de Limoges : les fédérations d'industries et les Bourses du Travail se rassemblent et créent la Confédération Générale du Travail (CGT)

1906 Charte d'Amiens qui définit les grandes orientations du syndicalisme :

(* Lutte des classes, * Expropriation syndicaliste, * Indépendance du syndicat soit la supériorité de l'action syndicale sur l'action politique).

1917 Révolution Russe qui aboutit à la création du Parti Communiste qui ² cherche à propager ses idées au travers de la création de l'Internationale Communiste.

1919 Création de l'Internationale Syndicale Rouge. 21 conditions pour y adhérer : supériorité de l'action politique sur l'action syndicale, le syndicat devient la courroie de transmission du Parti.

1921 1° Rupture : au Congrès de Lille.

- les partisans de l'Internationale Syndicale Rouge créent la CGT-Unitaire
- les partisans de l'Indépendance Syndicale restent à la CGT.

1922 Avènement du Fascisme en Italie (Mussolini).

1933 Prise du Pouvoir par Hitler en Allemagne.

1934 6 février : Emeute Fasciste à Paris par des mouvements d'extrême droite.

14 février : Grève générale de la CGT et CGT-U contre la montée du fascisme.

1935 Rapprochement des deux Confédérations qui se double sur le plan politique du rassemblement des Partis de Gauche en un Front Populaire.

1936 Congrès de Réunification : la CGT-U rejoint la CGT.

1939 2° Rupture : Pacte de non agression entre l'Allemagne Hitlérienne et l'Union Soviétique. Les Communistes (ex CGT-U) approuvent : ils sont exclus.

juin 1940 Invasion de la France par les armées hitlériennes. Prise du Pouvoir par le Maréchal Pétain qui s'installe à Vichy.

novembre 1940 Le Gouvernement de vichy ordonne la dissolution de la CGT qui se reconstitue clandestinement.

juin 1941 Invasion de l'Union Soviétique : les Communistes entrent dans les mouvements de résistance.

1943 Accord du Perreux : Réunification dans la clandestinité les ex CGT-U rejoignent la CGT.

août 1944 La CGT reparaît au grand jour : le nouveau bureau Confédéral comprend 6 partisans de l'indépendance syndicale (ex CGT) et 3 communistes (ex CGT-U).

1944-1947 Comme en 1920 et en 1938, des divergences de plus en plus profondes entre les ex CGT et les communistes qui noyautent petit à petit l'organisation.

1947 3° Rupture : En fin d'année, les communistes provoquent des grèves dans les Mines du Nord, puis les Chemins de Fer, les PTT, l'EDF, créent un curieux Conseil de Grève groupant les 20 Fédérations qu'ils dirigent et des inorganisés afin de déposséder de son autorité l'organisation syndicale, cherchent l'insurrection.

Cette fois, ce sont les ex CGT partisans de l'Indépendance Syndicale qui quittent la CGT. Ainsi cette troisième scission, comme les précédentes est provoquée par l'intrusion de la Politique dans les Syndicats Ouvriers.

1948 Sur les bases de la Charte d'Amiens : création de la CGT-FORCE OUVRIERE

In Syndicat Force Ouvrière des agents EDF-GDF Services de Côte d'Or

www.foegscotedor.com